

Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

Dans les 60 dernières années la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies évitables par la vaccination.

La **rougeole** provoque de la fièvre, une éruption cutanée, des symptômes du rhume et peut, dans un cas sur dix, entraîner une otite ou une pneumonie. L'encéphalite (inflammation du cerveau) se produit dans 1 cas sur 1000 et peut entraîner des convulsions, la surdité ou des lésions permanentes au cerveau. La rougeole peut également causer une panencéphalite sclérosante subaiguë (PESS) qui est une affection rare, mais mortelle. Sur 1000 personnes atteintes de cette maladie, 1 à 2 cas seront mortels.

Les **oreillons** entraînent de la fièvre et l'enflure des glandes salivaires (parotidite). Ils peuvent aussi entraîner une méningite et une encéphalite pouvant causer des lésions cérébrales permanentes. La surdité permanente survient dans moins de 5 cas sur 100 000. Près de 3 patients sur 10, ayant atteint la puberté, développent une enflure des testicules, alors qu'environ 1 patiente sur 20, ayant atteint la puberté, développe une enflure des ovaires. L'infertilité découlant d'une infection par le virus des oreillons est très rare.

La **rubéole** entraîne de la fièvre, une éruption cutanée, une enflure des ganglions et des douleurs aux articulations. Elle ne cause que rarement des complications graves telles qu'une encéphalite. Pendant la grossesse, la rubéole peut être la cause de fausses couches ou d'enfants mort-nés. La maladie peut également causer, chez le fœtus, le syndrome de rubéole congénitale (SRC), qui peut entraîner une cardiopathie (maladie du cœur), des cataractes, la surdité et des déficiences intellectuelles. Le SRC se développe chez 9 bébés sur 10, nés de femmes ayant été atteintes de rubéole dans les trois premiers mois de leur grossesse.

Comment prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner. Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les femmes en âge de procréer qui n'ont pas été vaccinées contre la rubéole.

- Certains adultes non immunisés peuvent recevoir 1 ou 2 doses du vaccin ROR selon leur année de naissance, leur dossier de vaccination, leurs antécédents, leur profession ou leurs plans de voyage. Renseignez-vous auprès d'une infirmière de la santé publique pour obtenir plus de détails.
- Les enfants d'un an et plus qui ont besoin de cette protection, mais pas de celle contre la varicelle.
- Dans des cas exceptionnels, il pourrait être recommandé aux bébés de 6 mois et plus, mais n'ayant pas atteint 1 an, de recevoir une dose du vaccin (p. ex., pendant une épidémie de rougeole, d'oreillons ou de rubéole).

Qui ne devrait pas être vacciné?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose du vaccin ROR ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.
- Toute personne dont le système immunitaire est affaibli par la maladie ou par des traitements médicaux.
- Toute personne ayant fait l'objet d'une transfusion sanguine ou autre produit du sang (p. ex. d'immunoglobuline), dans les 12 mois précédents, doit demander l'avis d'un médecin ou d'une infirmière de la santé publique.
- Toute femme enceinte ou qui pourrait l'être dès le mois suivant.
- Toute personne dont le nombre de plaquettes (cellules sanguines aidant à prévenir les saignements) a chuté, sans autre cause avérée, au cours des six semaines suivant l'administration d'une dose préalable du vaccin.

Autres facteurs dont il faut tenir compte :

- Si un autre vaccin vivant doit être administré, son inoculation peut se faire en même temps, sinon vous devrez attendre au moins 6 semaines après la vaccination.
- Si vous devez faire un test cutané à la tuberculine, ce dernier doit se faire le même jour que la vaccination ou vous devrez attendre 4 à 6 semaines pour effectuer ce test.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir une de ces graves et très contagieuses maladies que de se faire vacciner.**
- Douleurs, rougeurs et enflure passagères au point d'injection.
- Une légère fièvre et enflure à hauteur des mâchoires (glandes salivaires) et des joues 7 à 12 jours après la vaccination.
- Une douleur passagère des articulations chez les femmes et les adolescentes,
- Une éruption cutanée semblable à la rougeole/rubéole (éruption de plaques rouges) 4 à 12 jours après la vaccination.
- Une fièvre élevée pouvant durer 1 à 2 jours peut apparaître de 7 à 10 jours après la vaccination.
 - Moins d'un enfant sur 3000 souffrant d'une forte fièvre après avoir reçu une première dose d'RORV sera atteint de convulsions. **Les convulsions fébriles ne sont que passagères et ne sont pas dangereuses chez l'enfant. Si vous avez quelque inquiétude, veuillez vous adresser à une infirmière de la santé publique.**
 - On peut prévenir une poussée de fièvre en administrant de l'acétaminophène dès les premiers signes de fièvre, après la vaccination.

Des réactions **extrêmement rares** peuvent comprendre :

- Une baisse temporaire du nombre de cellules prévenant les saignements (thrombopénie). Chez la plupart des enfants, cette situation se règle dans l'espace de trois mois, sans complications graves.
- L'encéphalite (moins d'un cas sur un million de vaccinations). Comme décrit à la page 1, **le risque d'encéphalite causé par la rougeole est d'environ un cas sur 1000**, ce qui est beaucoup plus élevé que le risque causé par le vaccin.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après la vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique, constituant un danger de mort, nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de la santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Références : Monographies des produits (MMR® II, 2017; PRIORIX®, 2015).

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

M-M-R® II contient le virus vivant atténué de la rougeole (souche Ender's Edmonston), le virus vivant atténué des oreillons (souche Jeryl Lynn® niveau B), le virus vivant atténué de la rubéole (souche Wistar RA 27/3), du sorbitol, de la gélatine hydrolisée, le milieu 199 avec sels de Hanks, du phosphate de sodium monobasique, du phosphate de sodium dibasique (anhydre), du saccharose, du bicarbonate de sodium, le milieu minimum essentiel (Eagle), du phosphate de potassium dibasique (anhydre), de la néomycine, du L-glutamate de sodium monohydraté, du phosphate de potassium monobasique, du rouge de phénol et de l'eau pour l'injection. Résidus des procédés de production: albumine recombinante humaine et sérum de veau fœtal. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

PRIORIX® contient le virus vivant atténué de la rougeole (souche Schwarz), le virus des oreillons vivant, atténué (souche RIT 4385 dérivé de la souche Jeryl Lynn), le virus de la rubéole vivant atténué (souche Wistar RA 27/3), des acides aminés, du lactose, du mannitol, du sulfate de néomycine et du sorbitol. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan pour enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination, de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé *Protection de la confidentialité de votre dossier*.